

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Octobre 2016 Numéro spécial n° 89

ISSN 0996 * 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

http://www.manche.gouv.fr

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E



PREFET DE LA MANCHE

Direction de L'Action Economique et de la Coordination Départementale

Bureau de la coordination des politiques publiques et des actions interministérielles

EM - nº 16-158

ARRETE

portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance de la secrétaire générale de la préfecture du 24 au 28 octobre 2016 inclus

> Le préfet de la Manche, Chevalier de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre national du Mérite

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la Manche;

VU le décret du 30 octobre 2014 portant nomination de Mme Cécile DINDAR, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de la Manche;

VU le décret du 31 mars 2016 nommant M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-15 du 1^{er} janvier 2016 donnant délégation de signature à Mme Cécile DINDAR, Secrétaire Générale;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-125 du 28 avril 2016 donnant délégation de signature à M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance de la secrétaire générale;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

<u>Article 1er</u>: M. Michel MARQUER, Sous-Préfet de Cherbourg, est désigné pour assurer la suppléance de Mme la Secrétaire générale du 24 au 28 octobre 2016 inclus.

<u>Article 2</u>: La secrétaire générale de la préfecture et le secrétaire général de la préfecture suppléant sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Lô, le 07 octobre 2016

le Préfet

Jacques WITKOWSKI

Copie transmise à :

- Mme la secrétaire générale de la préfecture
- M. le directeur de Cabinet
- M. le sous-préfet d'Avranches
- M. le sous-préfet de Cherbourg
- M. le sous-préfet de Coutances
- M. le directeur de la 1ère direction (service des étrangers)
- Mme la directrice de la 2ème direction
- M. le Chef du SRM



PREFET DE LA MANCHE

Direction de L'Action Economique et de la Coordination Départementale

Bureau de la coordination des politiques publiques et des actions interministérielles

EM-nº 16-159

ARRETE

portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Cherbourg du 17 au 20 octobre 2016 inclus

> Le préfet de la Manche, Chevalier de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 92.604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;
- VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la Manche;
- VU le décret du 30 octobre 2014 nommant Mme Cécile DINDAR, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de la Manche;
- VU le décret du 31 mars 2016 nommant M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg;
- VU l'arrêté préfectoral n° 16-15 du 1 janvier 2016 donnant délégation de signature à Mme Cécile DINDARD, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de la Manche :
- VU l'arrêté préfectoral n° 16-125 du 28 avril 2016 donnant délégation de signature à M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg;
- CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance du sous-préfet de Cherbourg;
- SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

<u>Article 1er</u>: Mme Cécile DINDAR, secrétaire générale, est désignée pour assurer la suppléance de M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg, du 17 au 20 octobre 2016 inclus.

<u>Article 2</u>: La secrétaire générale de la préfecture, le sous-préfet suppléant et le secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Lô, le 04 octobre 2016

le Préfet

Jacques WITKOWSKI

Copie transmise à:

- Mme la secrétaire générale de la préfecture
- M. le directeur de cabinet
- M. le sous-préfet d'Avranches
- M. le sous-préfet de Cherbourg
- M. le sous-préfet de Coutances
- Mme la directrice de la 2ème direction
- Recueil